

marche des fiertés PARIS 2019

DOSSIER DE PRESSE



Inter-LGBT
L'INTERASSOCIATIVE LESBIENNE, GAIE, BI ET TRANS

Dossier de presse

Édito 03

Mot d'ordre et revendications 04

La Marche des Fiertés 2019 05

Une manifestation au cœur de Paris 06

Le déroulé de la Marche des Fiertés 09

L'accessibilité pour tou-te-s ! 10

Actions de prévention 11

La Quinzaine des Fiertés 12

Marraines et Parrains 13

Le grand podium 15

Présentateur-rice-s 16

Artistes 17

L'Inter-LGBT 21

Nos revendications 21

Une Marche, un mot d'ordre, des revendications !

Édito

Enfin ! Alors que, de reports en reports nous l'attendions depuis 2013, un calendrier a été annoncé par le gouvernement concernant le projet de loi bioéthique et l'ouverture de la Procréation Médicalement Assistée. Le projet de loi devrait donc être présenté fin juillet en conseil des ministres, et le débat à l'assemblée nationale commencer fin septembre.

Après autant de temps, on aurait pu espérer un texte ambitieux, qui permette d'aider toutes les personnes en capacité de porter un enfant à fonder une famille et qui sécurise toutes les familles LGBTparentales en permettant aux parents d'établir la filiation avec leurs enfants dès la naissance. Qui offre aux personnes différentes possibilités pour fonder une famille, avec ou sans procédure médicale et ne réserve pas la sécurité juridique à certaines.

Hélas, ce n'est guère le cas.

Comme nous le craignons, nous nous dirigeons vers une loi a minima. Elle réserve l'accès à la Procréation Médicalement Assistée aux femmes, en ignorant les personnes intersexes, trans ou non binaire au lieu de faire confiance aux commissions pluridisciplinaires des centres de PMA pour examiner les situations au cas par cas.

Surtout, les deux solutions envisagées pour

l'établissement de la filiation sont totalement insatisfaisantes. En ne permettant pas l'ouverture de la reconnaissance, elles n'offrent aucune solution pour tous les enfants déjà nés dont les parents ne souhaitent pas se marier ou se sont séparés. Elles condamnent tous les enfants à naître de procréation avec un tiers connu, de PMA faite à l'étranger, de Gestation Pour Autrui à attendre des mois, voire des années dans l'insécurité en attendant qu'un tribunal accorde l'adoption de l'enfant du conjoint à leur parent social – à condition qu'il soit marié. Enfin, elles stigmatisent nos enfants en refusant de faire rentrer nos familles dans le droit commun.

Nous en avons marre de ces politiques, de ces experts et de ces médias qui se prononcent sur nos familles sans connaître notre diversité. Nous en avons marre de ces gouvernements qui nous font attendre des années en proie au discours de haine pour présenter comme de grandes avancées des lois sans ambitions. Nous en avons marre de ces lois qui laissent des discriminations perdurer et nous ouvrent des droits morcelés, précaires, inadaptés.

Filiation, PMA : marre des lois a minima !



Filiation, PMA : marre des lois a minima !

Mot d'ordre et revendications

Nous demandons aux gouvernement et aux parlementaires une loi complète, qui offre à toutes les personnes en capacité de porter un enfant différentes possibilités pour fonder une famille et qui protège tous les enfants en établissant leur filiation dès la naissance.

Pour cela, nous revendiquons :

- + L'ouverture de la PMA à toutes les personnes en capacité de porter un enfant : femmes, mais aussi personnes trans, intersexe ou non binaires.
- + L'ouverture du double don et de l'autoconservation des ovocytes, avec remboursement par la sécurité sociale
- + La possibilité pour les enfants nés de dons de gamètes d'accéder au dossier médical du donneur ou de la donneuse, ainsi qu'à son identité s'ils le souhaitent, à leurs 18 ans.
- + L'ouverture de la reconnaissance volontaire en mairie pour le ou la conjointe de la maman ayant accouché ou du papa mentionné sur l'acte de naissance.
- + La protection de la seconde filiation pour les enfants nés de femmes célibataires en interdisant que l'enfant puisse être reconnu sans l'accord de la mère ayant accouché
- + Une procédure rapide d'établissement du lien de filiation des enfants nés de GPA avec leur parent non biologique : par transcription de l'acte de naissance et/ou par l'ouverture de la reconnaissance en mairie.
- + Ouvrir la possibilité d'établir une filiation par possession d'état aux couples homosexuels.
- + Faciliter les procédures de partage de l'autorité parentale
- + Ouvrir la possibilité d'adoption conjointe d'un enfant à tous les couples, quel que soit leur statut marital.
- + Assurer la non-discrimination effective fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre pour les personnes célibataires souhaitant adopter.
- + Une réforme de l'adoption simple permettant de partager l'autorité parentale à plus de deux parents.

La Marche des Fiertés LGBT+ de Paris Île-de-France 2019

Chiffres clés

90 30 000

ORGANISATIONS DANS LE
CORTÈGE

PRÉSERVATIFS

300 10 000

BÉNÉVOLES

BOUCHONS D'OREILLE

5,5 40

KILOMÈTRES

SECOURISTES

+500 000 +20

MARCHEUSES ET MARCHEURS

ARTISTES

9 +40 000

POINTS D'EAU

SPECTATRICES ET
SPECTATEURS AU PODIUM

4

HEURES DE DÉFILÉ

Une manifestation géante au cœur de Paris

50 ans de lutte pour nos droits

La Marche des Fiertés trouve son origine dans la Gay Pride, née après les événements de Stonewall à New York le 28 juin 1969... il y a 50 ans !

Dans les années 60, un bar de la mafia, le Stonewall Inn, à New York, accueille les personnes LGBT et marginalisées alors qu'il est alors interdit de servir de l'alcool à des hommes gays, ou danser entre hommes. Dans la nuit du 28 juin, les policiers font une nouvelle descente, comme souvent dans les lieux où se retrouve la communauté. Face à cette même violence, les personnes LGBT présentes décident de résister. Une femme trans, Sylvia Rivera, lance une bouteille sur les policiers. Plusieurs personnes se rassemblent alors pour faire face aux policiers. C'est le début des émeutes de Stonewall, qui dureront cinq jours.

Un an plus tard, le 28 juin 1970, une manifestation est organisée à New York, pour commémorer cette

nuit d'émeutes de Stonewall. C'est la Christopher Street Liberation Parade, la première Marche des Fiertés, lancée par la militante bisexuelle Brenda Howard, qui coordonne le Gay Liberation Front, le Front de libération homosexuelle, un ensemble de groupes d'activistes LGBT qui se sont créés après Stonewall.

Au fil des années, le mouvement s'est amplifié et étendu à de nombreux pays. En Europe, la première marche se déroule le 29 avril 1972 à Münster en Allemagne. Il faudra attendre 1981 pour voir la première Marche en France. Depuis maintenant plus de 40 ans, la Marche des Fiertés LGBT+ est un événement politique annuel majeur, à la fois revendicatif et festif. Elle rassemble chaque année plus d'un demi-million de personnes, grâce à la mobilisation de plus de 300 bénévoles.

Une manifestation politique interassociative et entièrement bénévole

Depuis 1999, la Marche est organisée par l'Inter-LGBT : l'organisation interassociative lesbienne, gaie, bi et trans. L'Inter-LGBT regroupe plus de 67 associations et a pour mission de lutter contre les discriminations fondées sur les mœurs, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales.

L'organisation de la Marche Des Fiertés est entièrement bénévole : elle est le fruit d'un intense travail de préparation et de coordination orchestré tout au long de l'année avec les représentant-e-s des associations membres de l'Inter-LGBT.

La Marche est le plus grand événement LGBT de France. Chaque année, elle draine une foule considérable venue de la région parisienne, mais aussi de province et de l'étranger. Elle regroupe plus de 90 organismes : associations de lutte contre les LGBTphobies, de prévention et de lutte contre le VIH/SIDA, des partis politiques, des organisations de défense des droits humains, des syndicats, des associations LGBT issues de grandes entreprises et, enfin, des établissements commerciaux... tous venus revendiquer plus de droits pour les personnes LGBTQI+.

Une manifestation non lucrative

Contrairement à de nombreux autres événements analogues (Pride) dans certaines grandes villes en Europe où dans le reste du monde, l'Inter-LGBT a la volonté de préserver les valeurs militantes et non lucratives de la Marche des Fiertés. C'est la raison pour laquelle la présence de partenaires commerciaux et la visibilité des marques reste relativement limité.

De plus, l'Inter-LGBT met en place une sélection rigoureuse pour toutes demandes par des organismes privés, aussi bien en tant que partenariat, que simple participant au cortège parmi les associations ou représentations publiques. Cette démarche veille au bon équilibre

des sources de financement de la Marche Des Fiertés, entre les subventions perçues de la part de nos partenaires publics (pouvoirs publics) et des sources de fonds privées (aides de financement ou mise à disposition de moyens matériels). Cette démarche permet de garantir notre indépendance pour l'organisation et maintenir les frais d'inscriptions des associations la plus modeste possible.

Les fonds récoltés à l'octroi et les frais d'inscription servent à financer la Marche de l'année suivante et des projets inter-associatifs au profit de l'ensemble des communautés LGBTQI+.

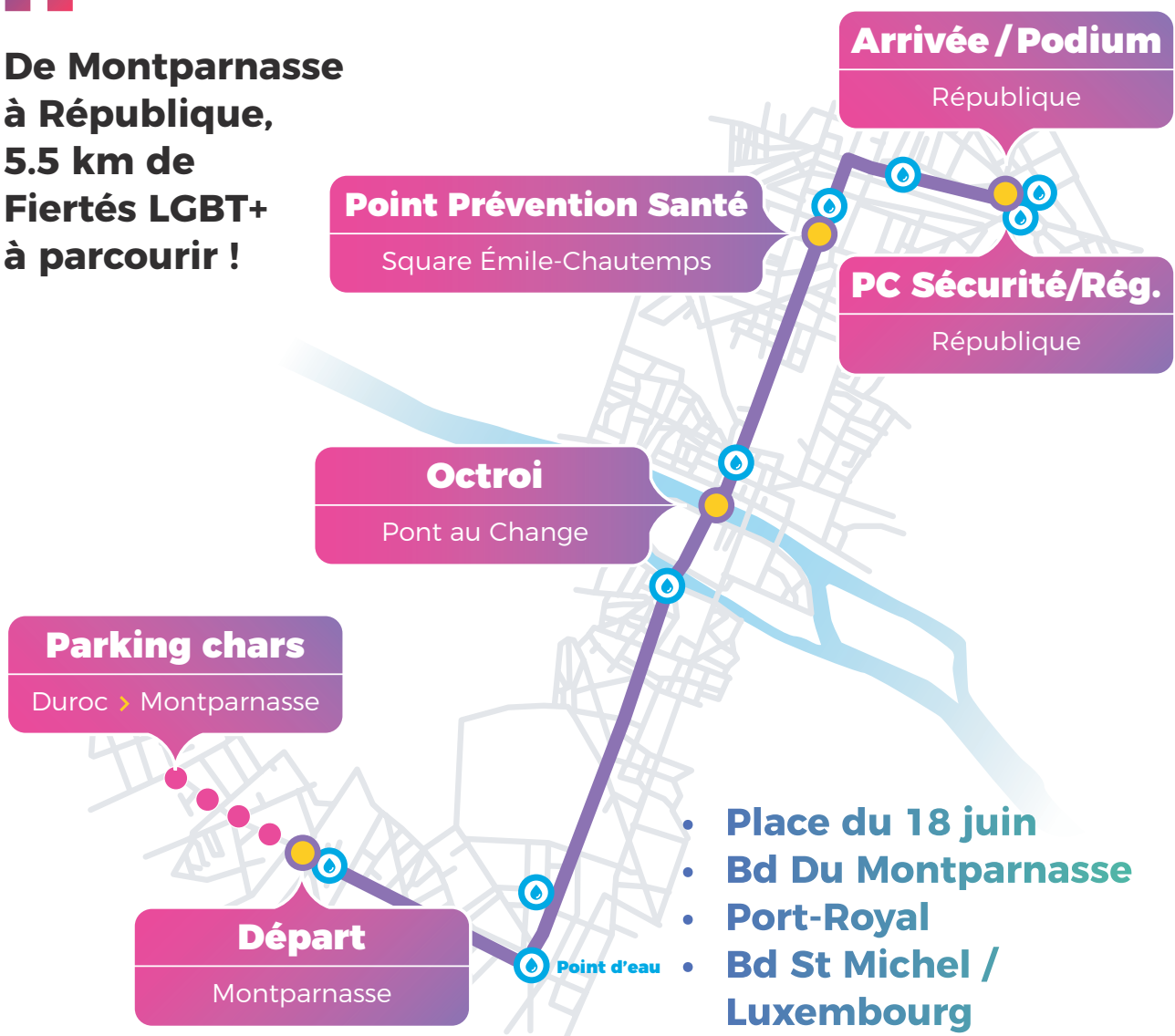
Le parcours

La Marche des Fiertés de Paris partira à 14h de la Place du 18 juin 1940 pour rejoindre la Place de la République où aura lieu de Grand Podium de fin de Marche de 17h à 22h. La Marche prendra donc un de ses parcours historiques des années du combat pour le mariage en passant par Port Royal puis Saint Michel. Le cortège passera ensuite par le Boulevard du Palais pour rejoindre la Place du Châtelet, et ainsi reprendre les récents parcours en passant par le Boulevard Sébastopol puis Saint Martin jusqu'à République.

Parcours de la Marche



**De Montparnasse
à République,
5.5 km de
Fiertés LGBT+
à parcourir !**



Les points d'eau
sont assurés par



Le déroulé de la Marche des Fiertés : une journée sans fin

7h30 - PRÉPARATION DE LA ZONE DE PARKING

La circulation sera coupée pour préparer la zone de stationnement des chars.

9h00 - DÉBUT DE LA MISE EN PLACE DU CORTÈGE ET PRÉPARATION DES CHARS

Les différents chars arrivent et sont décorés par leurs bénévoles, tandis que les équipes de l'Inter-LGBT passent diffuser les consignes de sécurité et d'organisation pour la bonne préparation du départ.

11h00 - ACCUEIL PRESSE

Et récupération des accréditations. Inscription préalable : presse@interlgbt.org. Interviews des porte-paroles, marraines et parrains de la Marche.

13h30 - PRISES DE PAROLE REVENDICATIVES À LA BANDEROLE

Prises de parole avant le lancement de la Marche.

14h00 - LANCEMENT DU DÉPART DE LA MARCHÉ

Les premiers chars quitteront leurs points de parking vers le Boulevard du Montparnasse, précédés du carré de tête, lui-même précédé par un collectif "Goudou.e.s sur roues" qui avec le carré de tête vont mettre en avant les personnes qui ont été trop souvent oublié.e.s des débats sur le mariage.

16h30 - 3 MINUTES DE SILENCE

Coordination d'un hommage aux mort.e.s du VIH/SIDA et à leurs proches par l'interruption de la musique et marche silencieuse de 3 minutes.

16h30 à 20h00 - COLLECTE DE FONDS

Positionné sur le Pont au Change, l'octroi est une collecte de fonds assurée par les bénévoles de l'Inter-LGBT qui permet d'auto-financer la Marche. Chaque organisme (et son action) est présenté lors de son passage par l'équipe d'animation !

17h00 - OUVERTURE DU GRAND PODIUM

L'Inter-LGBT organise un podium place de la République, à la fin de la Marche des Fiertés. De nombreux/ses artistes de renommée internationale viendront assurer un grand concert gratuit et des personnalités et représentant.e.s d'associations délivreront des messages de prévention et de lutte contre les discriminations.

20h00 - ARRIVÉE DES DERNIERS CHARS À RÉPUBLIQUE

22h30 - CLÔTURE SUR LE GRAND PODIUM

L'accessibilité pour tou.te.s !

L'Inter-LGBT s'efforce de donner accès à la Marche à tou.te.s quelques soient leurs âges, leurs conditions physiques ou leurs situations médicales.

Personnes sourdes ou malentendantes

Comme chaque année, toutes les prises de paroles, avant le démarrage du cortège Place du 18 juin 1940 et sur la scène du grand podium Place de la République, seront traduites par des interprètes en langue des signes.

Personnes à mobilité réduite

Nous avons à cœur de rendre la Marche des Fiertés accessible au plus grand nombre tout en garantissant les meilleures conditions de sécurité. C'est pourquoi, en partenariat avec l'association Handi-Queer, un char spécialement réservé aux personnes à mobilité réduite sera mis à disposition par l'Inter-LGBT afin de leur permettre de défiler facilement dans le cortège.



Handi-Queer est une association ayant pour but de lier les luttes contre le validisme et les LGBTphobies, et de faire cesser cette double-discrimination. Les objectifs sont de faire reconnaître la légitimité des personnes handicapées et/ou malades dans la communauté LGBTQ+ et plus largement dans la société ; d'informer les personnes valides sur le problème du validisme, mais aussi ouvrir le monde du handicap et du domaine médical aux questions du genre et/ou de l'orientation sexuelle/romantique. L'intention étant de rendre le quotidien plus inclusif pour tou-te-s.

Les actions de prévention, de sensibilisation et d'hommage

Comme tous les ans, la santé et la prévention seront au coeur de la Marche des Fiertés afin d'informer et de sensibiliser les marcheuses et les marcheurs durant toute cette journée.

Hommage aux mort·e·s du VIH/SIDA

A 16h30 précise, en coordination avec l'ensemble des chars, le son d'une corne de brume retentira pour annoncer les traditionnelles 3 minutes de

silence. Le cortège et la musique s'arrêteront alors pour rendre hommage aux mort·e·s du sida dans le silence et le recueillement.

Prévention et santé

Grâce à l'action conjuguée de l'Inter-LGBT, Fêtez Clair, Planet Roller, Sexosafe (Santé Public France), Le Kiosque Info Sida Toxicomanie, le CRIPS-Île-de-France, Les Séropotes, Solidarité Sida et SIS Animation, un dispositif de prévention est déployé tout au long du parcours durant cette journée. Un point fixe de Prévention-Santé sera installé au niveau du square Emile Chautemps, identifiable par des bannières dédiées. Des équipes seront présentes sur le parcours pour annoncer le point Prévention-Santé et mener des actions de sensibilisation, y compris le soir dans le centre de Paris dans les quartiers qui seront exceptionnellement fermés à la circulation.

Sur la Place de la République un dispositif spécial sera mis en place pour prévenir les risques d'abus sexuels au travers de messages réguliers et d'un point identifiable en cas de nécessité. Les bénévoles de l'Inter-LGBT sont également formé.e.s au sujet.

Cette année, tous les bénévoles de la Marche porteront un sac et un stickers avec des messages de préventions.

Réduction des risques liés à la consommation excessive d'alcool

Afin que chacun·e puisse faire la fête sans mettre en danger sa santé, les bénévoles de Fêtez Clair diffuseront leur brochure « le coma éthylique... c'est pas automatique ». Un point de ravitaillement gratuit en eau potable sera installé

par Eau de Paris au niveau du point prévention. Les organismes participants sont sensibilisés à cette question, ainsi qu'aux risques auditifs, dans le dossier d'inscription et lors de la réunion obligatoire de préparation de la marche.

Hydratation

Le 29 juin, il fera chaud ! Grâce à un partenariat avec Eau de Paris, des fontaines mobiles seront installées sur le point prévention et tout au long du parcours. Les participant-e-s pourront étancher leur soif tout en marchant auprès de 9

« points eau » qui seront mis à leur disposition.

Un camion Eau de Paris sera également au milieu du cortège pour offrir à boire aux participant.e.s.

Réduction des déchets et recyclage

L'Inter-LGBT encourage tous les organismes participants à réduire leurs déchets et à les recycler en les sensibilisant à cette question via la procédure d'inscription et de préparation à la marche. De même, l'Inter-LGBT privilégie

la communication via internet tout au long de l'année pour réduire sa consommation de papier. Dans la mesure du possible, nos supports de communication sont recyclés.

La Marche ponctue la Quinzaine des Fiertés



La Quinzaine des Fiertés LGBT+ est événement annuel militant et festif qui propulse la capitale et sa région dans plus de 20 jours d'intense visibilité lesbienne, gaie, bisexuelle et trans, avec en point d'orgue la Marche des Fiertés LGBT de Paris le 29 juin 2019.

La Quinzaine des Fiertés LGBT est née en 2016 de la volonté des associations LGBT de Paris et d'Ile de France. Elle a pour ambition :

- + D'affirmer l'égalité des droits et la lutte contre toutes les discriminations envers les personnes LGBT ;
- + D'inciter les diverses associations LGBT franciliennes à organiser des événements dans la période avant la Marche ;

+ De mettre en valeur les luttes LGBT, leur histoire, informer et former les militant-e-s, le grand public, les médias, etc. sur les différentes thématiques que porte le collectif ;

+ De créer une dynamique sociale au sein de la communauté LGBT et de leurs ami-e-s en proposant des moments d'échanges, de débats, de divertissement par des événements politiques, culturels, sociaux, festifs.

Du 14 au 30 juin 2019, différents événements ont été organisés par de nombreuses associations ou organisations : politiques, sportifs, festifs, culturels, artistiques, conviviaux ou dans l'univers professionnel, ils s'adressent à tou.te.s autour des questions LGBT+ ! Que cela soit des débats, conférences, projections, soirées festives et quelques soient la thématique (LGBTphobies, santé, mémoire,...), la Quinzaine des Fiertés LGBT permet de visibiliser nos fiertés.

Les Marraines de la Marche des Fiertés 2019



Kis Keya

Kis Keya est une artiste éclectique qui a commencé à s'exprimer par la peinture. Après avoir expérimenté avec différents médiums elle lance différents spectacles sur trois continents différents. Elle décide dernièrement de réaliser la première série afro-queer francophone "Extranostro" qui met au centre de l'intrigue un personnage noir et homosexuel.



Marianne James

Marianne James est une compositrice et actrice. Repérée dans le groupe "*les démons de Loulou*", elle enchaîne les rôles au cinéma tout en continuant sa carrière de chanteuse. Ses connaissances musicales feront d'elle une juge dans de nombreuses émissions de chant dont le concours de l'*Eurovision* entre 2015 et 2017.

Crédit photo : ALEXANDRE DELAMADELEINE

Les Parrains de la Marche des Fiertés 2019

Axel Auriant et Maxence Danet-Fauvel incarnent sur le petit écran deux adolescents troublés par leur attirance mutuelle. Ce couple phare de la série *SKAM France* permet à ces deux jeunes acteurs prometteurs d'exprimer leur soutien à la cause LGBT qui est un des thèmes principaux de cette belle série Franco-Belge prônant l'acceptation de la différence.



Maxence Danet-Fauvel

Fort de sa formation au sein de l'*Actors Factory*, Maxence Danet-Fauvel fait ses premières armes face à la caméra en tant qu'héroïnomane dans le court métrage *Disparaître ici*. Dans *Le Diable au cœur*, de Christian Faure, il est le charmant et inquiétant Hugo, récemment sorti de prison, qui va bousculer la vie de son agent de liberté conditionnelle (Zabou Breitman). En janvier 2019, le jeune homme rejoint la saison 3 de *SKAM*, dans laquelle il incarne Elliott, un nouveau lycéen qui ne laisse pas Lucas (Axel Auriant) indifférent et permet de traiter le sujet de l'homosexualité.



Axel Auriant

Après avoir fait ses premiers pas sur scène avec la compagnie "*Les Sales Gosses*", Axel Auriant complète sa formation en passant par le Cours Florent et le Conservatoire d'art dramatique du XIXème à Paris. Dirigé par Olivier Solivérès dans "*Au Pays du Père Noël*", puis par Cédric Chapuis dans "*Une vie sur mesure*", l'adolescent fait des apparitions dans *Fais pas ci, fais pas ça* et *Nos chers voisins*, avant de participer à *Jamais contente*, Mention spéciale en 2016 au Festival de Berlin, et de devenir le fils d'Elsa Lunghini dans *Meurtres à Lille*. La saison 3 de *SKAM*, dévoilée début 2019, est centrée sur son personnage, Lucas, lequel a le coup de foudre pour Elliott, un nouveau lycéen qui va l'obliger à se remettre en question et faire son coming-out.

Le grand podium

Comme chaque année, la Marche se terminera en beauté avec un grand podium place de la République où se tiendra, dès 17h, un concert géant organisé par l'Inter-LGBT. Jusqu'à 22h se succéderont des artistes : des shows, des DJ et de nombreuses surprises ! Ce concert est aussi l'occasion de faire de la prévention et de la sensibilisation aux luttes contre les discriminations, par des prises de paroles

associatives, des diffusions de spots de prévention sur la santé sexuelle et contre les LGBTphobies, mais aussi par la venue d'artistes connu-e-s et engagé-e-s en faveur de l'égalité des droits. Cette année, l'exigence et la représentativité sont plus que d'actualité, avec une programmation paritaire et diversifiée, des artistes queers et friendly, le tout pour un line-up éclectique et électrique !

Programmation

17h00 - La Chorale du Rosa (Live)

17h30 - Wakanda (Djset)

18h00 - Barbieturix X Gang Bambi (Dj Set)

19h00 - Léonie Pernet (Djset)

19h30 - Sönge (Live)

20h20 - SSION (Djset)

21h00 - Yolande Do Brasil (Live)

21h10 - Bilal Hassani (Live)

21h30 - Louisahhh (Djset)

22h00 - Fin + Discours

La scène

Le podium est composé d'une équipe technique de onze personnes qui s'assurent du bon déroulé de l'évènement. Le camion scène est d'une hauteur scène de 1m80 pour une profondeur de 12m

Présentateur·rice·s



Yohan Lavéant alias Marie Jo Dassin

Comédien de 35 ans, Yohann Lavéant s'est fait connaître grâce à ses sketches sur YouTube, sa participation dans la web-série *"the kidults"* et à son rôle de Marie Jo Dassin dans la troupe des Paillettes. Ce parisien, d'origine bretonne, multiplie les projets au théâtre et les concours d'impro avant d'écrire et créer son premier spectacle en 2017 *"Lavéant Machine"*. Née en 2014 dans la troupe des Paillettes, cette prof délurée enseigne le savoir vivre et l'histoire de l'art comme personne. Animatrice de la *Queermess* au Msieurs Dames depuis 2 ans et entertaineuse du Podium de la Marche des Fiertés de Paris en 2018 et 2019, elle gère son auditoire comme ses élèves, à Asnières...



Marie Labory

Marie Labory est journaliste. Elle présente Arte Journal tous les soirs à 19h45 sur la chaîne culturelle européenne Arte. Première lesbienne out du PAF, elle a animé l'émission culturelle *le Set* sur Pink Tv pendant 2 ans avec Christophe Beaugrand. Mère de jumeaux grâce à une PMA réalisée en Espagne, elle milite pour l'accès à la Procréation Médicalement Assistée en France pour toutes les femmes, pour la reconnaissance de la mère sociale ainsi que pour l'accès aux origines pour les personnes issues de don de gamètes.



Jonas Ben Ahmed

Comédien et Musicien.

Jonas Ben Ahmed est le premier acteur transgenre dans une série française (*Plus belle la vie* - France Télévision)

Artistes



Ssion

Cody Critchloe aka SSION, artiste pluridisciplinaire originaire du Kentucky, est aujourd'hui une figure de la pop underground. Issu du courant DIY (Do It Yourself) tant dans la pop que dans le punk, ce fantaisiste connaît également un succès incontestable en tant que directeur artistique de clips vidéo : il a oeuvré aux côtés de Kylie Minogue, Gossip ou encore Peches. Ouvertement gay et genderfluid, il bouscule les codes hétéro-normatifs avec ces looks et esthétiques singuliers, féminins, genderfuck... au plus grand plaisir des contre-cultures digitales.



Sônge

Entre émotions électroniques et R&B lunaire, la jeune SÔNGE invite l'auditeur à se perdre dans les brumes de son monde onirique où elle règne en impératrice soul, aidée de ses seules machines. Ses rêveries électroniques façonnent des mondes parallèles avec d'autres têtes couronnées de l'électronica sophistiquée, tel James Blake ou encore BANKS.



Louisahhh

Derrière des platines depuis l'âge de 17 ans, Louisahhh s'est déjà fait un nom, à la tête des charts avec '*Let the Beat Control Your Body*' ou '*Nobody Rules the Street*', sans mentionner des sorties solo impressionnantes (l'excellent *Shadow Work* en 2015) et plusieurs collaborations avec Maelstrom. Ensemble, ils fondent le label RAAR, label techno pour les punks, et punk pour les raveurs ! Productrice, DJ, compositrice, Louisahhh ne compte pas s'arrêter en si bon chemin, et travaille sur une nouvelle création pour fin 2019. Plus d'infos à venir !



Barbi(e)turix

Barbi(e)turix est un collectif féministe et lesbien créé en 2004 à Paris, dont Rag, DJ et programmatrice de soirée, occupe aujourd'hui la direction artistique. Organisation indépendante, Barbi(e)turix propose un webzine culturel et un fanzine distribué dans les bars, clubs et concepts store parisiens. Barbi(e)turix a notamment créé en 2008 le concept des soirées *Wet for me* aujourd'hui basées à la Machine du Moulin Rouge ou encore *Clito Rise*, des soirées ayant eu lieu à la Flèche d'Or puis au Nouveau Casino.



Bilal Hassani

Chanteur, auteur-compositeur, star des réseaux sociaux,... Aucun domaine ne résiste à Bilal Hassani, phénomène de 19 ans, dont le talent et la personnalité ne cessent d'affoler la toile. Représentant de la France à l'*Eurovision* en 2019 avec son titre « Roi » message vibrant sur l'acceptation de soi où la pop urbaine rencontre la grande chanson, dans lequel sa personnalité peut enfin prendre toute sa démesure, Bilal Hassani présentera son premier album en avril 2019.



Wakanda

Dj/Productrice, Wakanda est ce qu'on appelle une musical cook. Passionnée de rythme Afro Tribal, House envoûtante, Electro sucrée, Hip-Hop audacieux et Rythme and Blues voluptueux. Wakanda sait surprendre par ses mixes éclectiques et décalés.



Léonie Pernet

Léonie Pernet est une musicienne électronique française. Après avoir mixé dans différentes soirées et accompagné Yuksek à la batterie, elle publie son premier EP *two of Us* en 2014. En 2015 elle est soutenue par le FAIR. Son premier Album *Crave* sort le 21 septembre 2018. Elle est nommée aux Out d'or 2019 dans la catégorie Coup d'éclat artistique.



Gang Bambi

Gang Bambi Gang Bambi est un crew de DJs né en 2016 et à l'origine des soirées du même nom qui a su s'imposer dans la nuit queer parisienne depuis La Java jusqu'au Grand Podium de la marche des Fiertés 2018. Loki Starfish, Nannä Volta, Jean Rémi et Bosco Noire, dans leurs costumes à paillettes sont accompagnés d'un gang de drags, et cultivent un son efficace, classieux, plein de lumières, d'énergie et d'humour.



Yolande do Brasil

Yolande c'est une batucada très colorée au répertoire principal tourné vers la samba carioca, mais aussi l'afro, la funk, ou la jungle. Yolande soutien de nombreuses associations dans leur cause et particulièrement : le développement durable, l'éducation populaire, la lutte contre toutes les formes d'exclusion et de discrimination.



Chorale Viens chanter bonheur

La Chorale du Rosa Bonheur d'une quarantaine d'artistes LGBTQI+

L'Inter-LGBT

L'Interassociative Lesbienne, Gaie, Bi et Trans, créée sous le nom de Lesbian & Gay Pride Ile-de-France en 1999, est une association loi de 1901 reconnue d'intérêt général qui a pour mission de lutter contre toutes les discriminations fondées sur les mœurs, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre et ce, dans le cadre de la promotion des droits humains et des libertés fondamentales. Pour cela, l'Inter-LGBT mène des actions plaidoyer auprès des pouvoirs publics et organise des événements de mise en visibilité

du mouvement associatif LGBTQI+. Au 31 mai 2018, l'Inter-LGBT comprend 67 associations membres. Par ailleurs, l'Inter-LGBT est membre de la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, du Réseau d'Assistance aux Victimes d'Agressions et de Discriminations (RAVAD), de l'ILGA Europe (Quality for Lesbian, Gay, bisexual, Trans and Intersex, people in Europe) et du Centre LGBT de Paris Ile-de-France.



Nos revendications

CONJUGALITÉ, PARENTALITÉS ET FAMILLES

- + Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile ou leur orientation sexuelle.
- + Faciliter la réalisation des projets parentaux par PMA en autorisant l'auto-conservation des ovocytes pour toutes les femmes et le double don.
- + Redéfinir la filiation pour la fonder sur l'engagement parental, ce qui permettrait d'établir la filiation des enfants dès la naissance (avec procédure anténatale au besoin) avec tous leurs parents, indépendamment de leur genre, de leur nombre (pluriparentalité) du mode de conception, et sans passer par une procédure judiciaire. En cas de séparation, cette filiation repensée garantirait les liens des enfants avec tous leurs parents.
- + Assurer la non-discrimination effective fondée sur l'orientation sexuelle ou l'identité de genre pour les personnes célibataires souhaitant adopter.
- + Ouvrir la possibilité d'adoption conjointe d'un enfant à tous les couples, quel que soit leur statut marital.
- + Faciliter les procédures de partage de l'autorité parentale et mettre en place des dispositifs répondant aux besoins des familles recomposées (qu'elles soient homoparentales ou hétéroparentales).
- + Reconnaître en droit français (nationalité, filiation) les enfants nés à l'étranger par procréation médicalement assistée ou par gestation pour autrui lorsqu'au moins un des parents est français.

- + Promouvoir, partout en Europe, le droit de libre circulation et de libre installation des couples de même sexe (en particulier des couples de binationaux) liés par des mariages ou des partenariats enregistrés dans un pays européen autre que celui de leur citoyenneté et garantir la reconnaissance des effets produits par ces unions.
- + Garantir l'égalité entre ayant-droits pour tous les couples ; notamment par une reconnaissance du PACS entre personnes de même sexe comme équivalent au mariage pour l'ouverture des droits aux pensions de réversion et aux capitaux décès.
- + Reconnaître la filiation sociale pour l'ensemble des prestations sociales, en particulier les rentes éducation en cas de décès du ou de la salariée.
- + Permettre les dons d'ovocytes et de spermatozoïdes anonymes et gratuits avec une levée de l'anonymat possible à la demande de l'enfant dès ses 18 ans, par le biais d'un organisme national en charge de l'accès aux origines.

DROITS DES PERSONNES TRANS

- + Permettre le Changement d'Etat Civil basé sur l'autodétermination des personnes déjudiciarisé, et ouvert à tou-te-s.
- + Œuvrer pour le retrait des « troubles de l'identité de genre » de la liste des maladies mentales de l'OMS et son reclassement dans une catégorie non stigmatisante mais garantissant la prise en charge financière des transitions.
- + Permettre la prise en charge des transitions, effectuées en France comme à l'étranger, pour celles et ceux qui le souhaitent, en garantissant le libre choix du médecin.
- + Afin de faciliter la scolarité des jeunes personnes trans, demander une directive de la part des Ministères de tutelle, imposant aux établissements d'utiliser le genre et le prénom d'usage pour nommer, appeler et inscrire dans les registres les élèves qui en font la demande.
- + Améliorer les conditions d'incarcération des personnes trans pour garantir le respect de leur dignité et leurs droits fondamentaux.
- + Encourager la prise en charge non pathologisante des mineurs trans et, notamment, leur permettre d'accéder aux traitements bloquant la puberté s'ils en expriment le souhait.
- + Encourager les médias à utiliser un langage respectueux de l'identité et de la dignité des personnes trans.
- + Mettre en place une politique ambitieuse de lutte contre la transphobie : campagne de sensibilisation, formation des personnels de l'Etat et des collectivités publiques, etc.
- + Œuvrer auprès des forces de l'ordre pour permettre une meilleure prise en charge des victimes de transphobie et les aider à porter plainte.
- + Prendre en compte l'extrême fragilité des personnes trans lors des demandes de régularisation.
- + Protéger les personnes trans persécutées ou en demande de soins médicaux inaccessibles dans leur pays d'origine sollicitant le droit d'asile en France.
- + Obtenir l'accès à la conservation par cryogénisation des gamètes et la possibilité de les utiliser après un changement d'état civil.
- + Prendre les mesures législatives, administratives ou autres nécessaires pour garantir le respect de l'intégrité physique des personnes intersexuées et leur droit à prendre leurs propres décisions par rapport à leur corps, leur autonomie physique et leur autodétermination.
- + Accompagner la mise en place d'une structure d'accompagnement bienveillante et neutre pour les parents d'enfants intersexués.
- + Soutenir le lancement d'une réflexion avec les associations de personnes intersexuée-e-s sur l'enregistrement à l'état civil des personnes intersexuées

LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS, LES DISCRIMINATIONS ET LES VIOLENCES

- + Enrichir le principe d'égalité « sans distinction de sexe, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, d'état de santé ou de handicap » dans l'article premier de la Constitution française.
- + Promouvoir le principe rappelé dans l'article 1 de la résolution 1728 du Conseil de l'Europe qui inclut la bisexualité au sein de l'orientation sexuelle.
- + Multiplier et pérenniser les programmes nationaux ou régionaux de lutte contre les discriminations à raison de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre en soutenant financièrement les associations.
- + Développer les enquêtes sur les discriminations et les violences à raison de l'orientation sexuelle et l'identité de genre par les institutions, les lieux de collectivités et le monde de l'entreprise.
- + Lutter contre les LGBTphobies dans le monde sportif, professionnel comme amateur.
- + Rendre effectives les lois anti-discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, notamment en sanctionnant les manquements des personnes et des entreprises. Encourager les signalements, en protégeant les témoins de discrimination et de harcèlement.
- + Garantir au salarié-e-s l'égalité de traitement, de rémunérations et des parcours de carrière analogue quel que soit l'orientation sexuelle et l'identité de genre.
- + Encourager les entreprises à négocier avec les partenaires sociaux pour mettre en place des actions visant à accorder le même traitement à tous les couples et à toutes les familles, qu'ils s'agissent de congés ou de d'avantages pour les salarié-e-s.
- + Encourager les entreprises et les établissements de fonction publique à prendre en compte la diversité des personnes, des couples et des familles dans leur communication interne et externe. En particulier, veiller à utiliser des formulaires non-discriminants et inclusifs tenant compte de toutes les diversités.
- + Encourager la formation des personnels d'entreprises et de la fonction publique en charge des ressources humaines et de l'encadrement à la lutte contre les discriminations, avec un volet pour les LGBT+ et inclure cette thématique dans les politiques diversité.
- + Permettre la formation des acteur-trice-s de santé au travail à la prise en compte et à l'accompagnement des victimes de LGBTphobie ou de discrimination à raison de leur état de santé.

SANTÉ ET PRÉVENTION

- + Œuvrer pour une politique ambitieuse de santé sexuelle et de lutte contre le VIH en :
 - privilégiant la prévention plutôt que les logiques de répression, notamment sur l'usage de drogues ou les lieux de dragues ;
 - intensifiant les campagnes et actions de dépistage en particulier auprès des groupes les plus exposés ;
 - augmentant les moyens financiers, notamment par le soutien aux associations ou au développement d'actions de santé sexuelle;
- élargissant l'accès aux traitements post-exposition
- garantissant un accès aux soins de qualité pour tou-te-s.
- + Encourager la recherche sur les effets à long terme de l'hormonothérapie ainsi que les interactions entre celles-ci et les différents traitements (pharmacopée du quotidien, aide à la santé psychique, maladies chroniques, VIH...).
- Concevoir et mettre en œuvre un plan global sur la santé FSF (*femmes ayant des*

relations sexuelles avec des femmes), avec un volet santé sexuelle, comportant une formation des professionnel-le-s de santé – en particulier des gynécologues, pour lutter contre les problèmes d'accès aux soins des lesbiennes et des bisexuelles.

- + Promouvoir l'égalité d'accès à la santé et au logement pour les personnes âgées LGBT+ et/ou vivant avec le VIH. Améliorer la qualité de vie des personnes vivant avec VIH et les ALD.
- + Améliorer l'accès au soin des personnes trans, notamment via des formations à l'accueil et à la prise en charge pour les médecins et personnels de santé (gynécologues, généralistes).
- + Lutter contre la discrimination des personnes vivant avec le VIH (sérophobie) dans tous les milieux (monde du travail, accès aux soins et aux services, prisons).
- + En matière de don du sang :
 - privilégier la sécurité transfusionnelle ;
 - oeuvrer pour l'évolution des conditions d'accès des donneurs HSH (*hommes ayant eu des relations sexuelles avec des hommes*), dans le cadre d'une étude d'impact sanitaire

s'appuyant sur des données scientifiques.

- + Réaffirmer le principe de co-responsabilité en cas de contamination par le VIH lors des rapports sexuels entre adultes majeurs consentants.
- + Mettre en place des enquêtes d'ampleur nationale de Santé LGBT+ afin de nourrir des politiques publiques qui répondent aux inégalités sociales de santé.
- + Lutter contre le mal-être et le suicide des personnes LGBT+, notamment des jeunes, des personnes âgées, des personnes vivant avec le VIH
- + A l'international, intensifier la participation de la France aux financements et programmes de lutte contre le VIH, ainsi qu'aux programmes de promotion de la santé des femmes, des trans, des intersexes et des HSH (*hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes*).

DROITS DES TRAVAILLEUR·SE·S DU SEXE

- + Soutenir l'auto-organisation collective des travailleur·se·s du sexe et leur inclusion dans les organisations LGBT+, féministes, syndicales et autres mouvements sociaux.
- + Reconnaître toutes les formes de travail sexuel en garantissant la sécurité des travailleur·se·s, quelque soit leur orientation sexuelle et leur identité de genre.
- + Lutter pour l'équité de traitement dans l'accès aux aides et prestations sociales pour les travailleur·se·s du sexe.
- + Mettre en œuvre une politique sociale et de protection des travailleur·se·s du sexe en luttant contre l'exploitation, le travail forcé et la traite avec une attention particulière envers les personnes étrangères et/ou en situation irrégulière.
- + Permettre toutes formes d'entraide et de solidarité afin de garantir l'effectivité du droit

au logement et à la vie privée et familiale sans risque de poursuites pénales ou de discriminations.

- + Réclamer une politique de santé publique pour la réduction des risques envers les travailleur·se·s du sexe exerçant souvent leur profession dans des situations de précarité (accès aux moyens de protections et de contraceptions, dépistage, sensibilisation sur les lieux de travail et les établissements).
- + Abroger l'interdiction d'achat d'acte sexuel de la loi du 13 avril 2016 et toutes autres formes de répressions qui renforceraient la situation de précarité et de détresse sanitaire des travailleur·se·s du sexe.
- + Abroger les arrêtés municipaux qui contreviennent à la libre présence et circulation des travailleur·se·s du sexe dans l'espace public.

ÉDUCATION, ÉCOLES ET ENSEIGNEMENTS

- + Engager des actions concrètes, efficaces et visibles pour la lutte contre les LGBTphobies en milieu scolaire, au plus tôt des cycles de formation.
- + Former les personnels enseignants et éducatifs sur les questions de diversité, incluant les spécificités liées aux personnes LGBT+.
- + Faire de l'école un lieu d'accueil pour toute la diversité des familles.
- + Inclure et rendre visible les personnes et les familles LGBT dans les programmes, l'enseignement moral et civique et les manuels scolaires.
- + Rendre effective l'éducation à la vie affective et sexuelle, faire que celle-ci aborde la diversité des situations amoureuses et des orientations sexuelles, et l'identité de genre.
- + Encourager la mise en œuvre de programmes de lutte contre le sexisme et les stéréotypes de genre en milieu scolaire.
- + Inclure les LGBTphobies dans les campagnes contre le harcèlement à l'école.
- + Promouvoir la Journée mondiale de lutte contre la biphobie, la lesbophobie, l'homophobie et la transphobie (IDABLHOT) dans le cadre scolaire.
- + Promouvoir auprès des étudiant·e·s les dispositifs d'écoute, d'aide et de prise en charges des victimes de LGBTphobies.
- + Développer les campagnes de sensibilisation sur les questions LGBT+ dans les programmes de formation des enseignant·e·s.

INTERNATIONAL

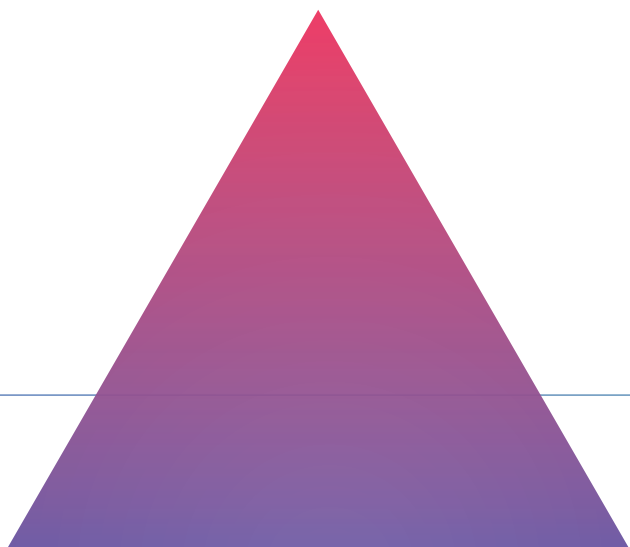
- + Agir pour l'abolition, et en toutes circonstances, de la répression des personnes en raison de leur orientation sexuelle et/ou de leur identité de genre et/ou de leurs caractéristiques sexuelles ou de leurs pratiques homosexuelles entre adultes consentants.
- + Soutenir les initiatives de l'ONU et du Conseil des Droits humains visant à la dépénalisation universelle des homosexualités et de la transidentité.
- + Veiller à ce que la France agisse par son réseau diplomatique central, et local, sur le plan international pour protéger les initiatives et les défenseur·e·s des droits humains en particulier ceux et celles militant pour les droits des personnes LGBT+.
- + Rester à l'écoute des demandes locales ; reconnaître la lutte contre les violences policières comme l'une des priorités et soutenir l'engagement des communautés LGBT+ locales.
- + Veiller au respect du droit d'asile pour les personnes risquant d'être persécutées en raison de leur orientation sexuelle, réelle ou supposée, et/ou de leur identité de genre et/ou de leurs caractéristiques sexuelles. Laisser à l'OFPRA le temps nécessaire à l'évaluation des demandes, ne pas décider de la vulnérabilité des demandeur·euse·s dans la précipitation.
- + Réclamer l'arrêt immédiat et sans condition des expulsions de migrant·e·s séropositif·ive·s.
- + Veiller à ce que les femmes lesbiennes et bisexuelles soient visibles et prises en compte dans les programmes internationaux de soutien aux femmes, plaider auprès des institutions françaises et mondiales pour que l'expression « droits humains » remplace « *droits de l'Homme* »

VISIBILITÉ DES FEMMES

- + Assurer l'égalité d'accès aux procédures de procréation médicalement assistée à toutes les femmes, célibataires ou en couple, quelle que soit leur situation civile et leur orientation sexuelle. • Faire reconnaître la réalité et la spécificité de la lesbophobie par les institutions en charge de définir les catégories de la langue (notamment en faisant entrer le mot lesbophobie dans le dictionnaire de l'Académie) et par le droit français. Il s'agit d'une double discrimination spécifique aux lesbiennes, conjuguant sexisme et homophobie en direction des femmes dont l'homosexualité est réelle ou supposée. Il est primordial de nommer cette violence pour pouvoir la combattre.
- + Inclure la question de l'orientation sexuelle dans les enquêtes en population générale sur les questions socio-comportementales et se donner les moyens d'analyser les résultats.
- + Concevoir et mettre en œuvre un plan global sur la santé FSF (femmes ayant des relations sexuelles avec des femmes), avec un volet santé sexuelle, comportant une formation des professionnel-le-s de santé – en particulier des gynécologues, pour lutter contre les problèmes d'accès aux soins des lesbiennes et des bisexuelles.
- + Veiller à ce que les lesbiennes et les bisexuelles ne soient pas oubliées dans les programmes internationaux de soutien aux femmes.

MÉMOIRE ET TRANSMISSION

- + Accompagner la création d'un centre des archives LGBT+
- + Veiller à ce que le futur centre des archives soit un centre culturel aux composantes multiples à vocation mémorielle, culturelle, éducative et sociale. Ce centre fera vivre les archives, entretiendra les mémoires et assurera une mission de transmission.
- + Soutenir la création d'un monument à la mémoire des victimes LGBT+ dans Paris.
- + Contribuer au développement et à la transmission d'une mémoire collective inclusive autour d'une histoire commune mais avec des mémoires diverses pour lutter contre les discriminations.
- + Engager des actions concrètes pour recueillir la mémoire vivante de nos luttes passées et à rendre visible les grandes figures historiques.
- + Encourager la valorisation de l'histoire des LGBT+ dans toute sa diversité.
- + Mener des actions concrètes auprès des personnes racisé-e-s pour qu'il-elle-s contribuent et s'identifient à la mémoire commune LGBT+.
- + Œuvrer pour une meilleure reconnaissance des personnes victimes de LGBTphobies en France et dans le monde, notamment au travers de cérémonies leurs rendant hommage, dont les déportations des personnes LGBT+.



Nos partenaires

La Marche des fiertés de Paris est un très grand évènement, entièrement gratuit et organisé par des bénévoles, sans support salarié. Nous tenons à remercier nos bénévoles et nos partenaires pour leur engagement sans lequel rien ne pourrait avoir lieu.

GRAND SOUTIEN



SOUTIEN



MEDIAS



LOGISTIQUE



ACCESSIBILITÉ

(i)LSF
INTERPRÈTES EN LANGUE DES SIGNES

ASSOCIATIF

BBX
BARBIETURIX

SANTÉ

VERS PARIS
SANS SIDA
est une association loi de 1901AIDES
Membre de la Coalition
Internationale SidaSEXO
SAFE
.FRENIPSÉ
EQUIPE NATIONALE
D'INTERVENTION EN PRÉVENTION
ET SANTÉ POUR LES ENTREPRISESLE KIOSQUE
Infos sidaSolidarité
SIDA
DES JEUNES CONTRE LE SIDASanté Info Solidarité - Animation
LA SANTÉ ET LA SOLIDARITÉ POUR TOUS AU COEUR DE NOTRE ENGAGEMENTSmile
by Terpan



SANS FRAIS
SANS ORDONNANCE
SANS RENDEZ-VOUS

FAIRE LE TEST
DU VIH N'A JAMAIS
ÉTÉ AUSSI FACILE

 **VIH**
TEST

DANS TOUS LES LABORATOIRES
DE PARIS

www.vihtest.paris

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

URPS
Biologistes
ÎLE DE FRANCE


VILLE DE
PARIS

FAISONS
DE PARIS LA VILLE DE
L'AMOUR
SANS VIOLENCES

 **L'Assurance**
Maladie



Anne Hidalgo

Je suis heureuse et impatiente que débute la Marche des fiertés. Ce moment est pour Paris, les Parisiennes et les Parisiens, un rendez-vous majeur auquel la Ville et ses habitants sont très attachés.

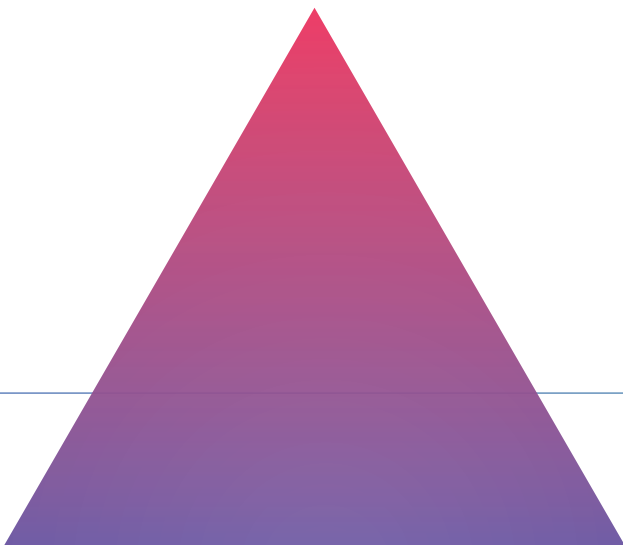
Paris est une ville accueillante, ouverte, tolérante, c'est son Histoire et son Avenir. Nous nous battons pour que chacune et chacun puisse vivre sa sexualité, sa vie amoureuse, pleinement, sans retenue, sans subir le regard des autres.

Cette quinzaine des fiertés, et la marche qui en est le point d'orgue, est donc un moment joyeux pour la ville, la célébration de sa diversité, une occasion pour se rencontrer. Mais c'est aussi un moment pour l'engagement, pour passer des messages, porter des combats, car il ne faut pas oublier que les personnes LGBTQI+ sont encore trop souvent victimes, y compris à Paris, d'exclusion, de violence ou de discrimination.

C'est parce que tous ces combats ne sont pas gagnés qu'à Paris nous avons soutenu avec détermination la création d'une cellule d'accueil spécifique dans certains commissariats pour accompagner les victimes de crimes et délits LGBT-phobes. Parce que nous ne pouvons accepter de telles violences, nous formerons spécifiquement la nouvelle police municipale pour qu'elle réagisse à ces crimes dont l'indignité rejaillit sur nous tous.

Lutter contre les discriminations, lutter pour l'égalité des droits, à quelques semaines de l'ouverture du débat sur la PMA pour toutes que nous espérons apaisé, mais aussi mettre en valeur la richesse et la pluralité de la culture LGBTQI+, qui est une part essentielle de l'identité, de la vitalité et du rayonnement de Paris : voilà nos objectifs.

Je vous souhaite une belle Marche des Fiertés.





La Région Île-de-France est un acteur très engagé dans la lutte contre les discriminations et les LGBTphobies. Elle demeure en 2019 un des premiers financeurs de la Marche des Fiertés. La Région Île-de-France sera en outre présente à la Marche des Fiertés à travers « Ile-de-France Prévention Santé Sida », organisme qu'elle finance et qui œuvre pour la prévention santé des jeunes, la lutte contre les discriminations mais aussi la lutte contre le VIH/sida, les IST, les hépatites, la consommation de drogues et les comportements à risque chez les jeunes.

Dès juillet 2016, la Région Île-de-France a mis en œuvre plusieurs actions pour combattre l'homophobie et les discriminations, notamment dans les lycées, les CFA et les clubs sportifs. Son action s'est traduite par le soutien à plusieurs associations telles que le Refuge, qui accueille des jeunes en situation de détresse. La Région a également fait de l'accès aux droits des personnes discriminées une priorité : ainsi, elle soutient les associations qui accompagnent les victimes dans leur dépôt de plainte ou pratiquent le testing.

La région Île de France demeure également le partenaire historique de Solidays, festival culturel majeur mais aussi moment unique dédié à la prévention santé et à la lutte contre les discriminations. En mai dernier, elle s'est associée à Ile-de-France mobilités, à la RATP et à la SNCF pour lancer une grande campagne de prévention dans les transports franciliens contre l'homophobie et les discriminations.

La Région s'est par ailleurs engagée dans la démarche « Région sans Sida », en s'appropriant les objectifs de l'Onusida, les 90-90-90 afin qu'à l'horizon 2020, 90% des personnes vivant avec le VIH connaissent leur statut sérologique, 90% de toutes les personnes infectées par le VIH dépistées reçoivent un traitement antirétroviral durable et 90 % des personnes recevant un traitement antirétroviral aient une charge virale durablement supprimée. La Région Ile-de-France poursuit en ce sens sa dynamique d'achat d'autotests avec en mars dernier, une nouvelle commande de 4000 autotests à destination des associations franciliennes et des pays touchés par l'épidémie (tels que le Sénégal) avec lesquels la Région a une stratégie de coopération internationale. Notre objectif est d'avoir distribué 10 000 autotests d'ici 2020. Elle consacre aussi un de ses domaines d'intérêt majeur à la recherche pour un vaccin contre le VIH.

La Région Ile-de-France a fait de la lutte contre les LGBTphobies un axe de sa politique de lutte contre les discriminations à destination des Franciliens et elle entend bien porter ce message sur la scène internationale. C'est tout le sens du vœu qu'elle a adopté le 1er juin 2018, demandant la dépénalisation universelle de l'homosexualité au niveau des Nations unies.



FAISONS DE PARIS LA VILLE DE L'AMOUR SANS SIDA

#PARISSANSSIDA

Contact presse

Aurore Foursy
07 71 08 68 45
presse@inter-lgbt.org

Inter-LGBT
c/o Maison des associations du IIIe
Boîte n°8
5, rue Perrée · 75003 PARIS


Inter-LGBT
L'INTERASSOCIATIVE LESBIENNE, GAIE, BI ET TRANS